

Anneyron, le 13 mai 2013

**NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL ET  
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

Déclaration au titre des articles L233-8-II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

A la date du	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
30 avril 2013	3 487 934	Nombre de droits de vote théorique	4 098 584
		Nombre de droits de vote exerçables en assemblée (*) :	4 092 521

(\*) Nombre de droits de vote exerçables en assemblée = nombre de droits de vote théorique (ou nombre total de droits de vote attachés aux actions composant le capital) – nombre d'actions privées du droit de vote.